



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE Pour diffusion immédiate

### 25<sup>e</sup> congrès de la FNCSF : « Se définir pour agir ! »

**Ottawa, le 14 octobre 2015** – C'est sous le thème **Se définir pour agir!** que la Fédération nationale des conseils scolaires francophones (FNCSF) tiendra son congrès annuel du 29 au 31 octobre prochain au Delta de St-John's (Terre-Neuve).

Cette année marque non seulement le 25<sup>e</sup> anniversaire de la FNCSF, mais aussi celui de l'arrêt Mahé qui a donné le coup d'envoi à la création des conseils scolaires francophones en contexte minoritaire au Canada.

Pour cette édition, la FNCSF aura l'honneur d'accueillir deux des codemandeurs dans l'affaire Mahé soit **Jean-Claude Mahé** et **Paul Dubé**. La réalisatrice **Anne-Marie Rocher** dont la série documentaire *Droit comme un F* sur la nouvelle génération de défenseurs pour l'éducation en français prendra l'affiche cet automne se joindra à eux.

Près de 200 conseillers scolaires sont attendus à l'événement.

Ce congrès offrira également l'occasion aux congressistes de réfléchir sur les notions de spécificité, vitalité et valeur ajoutée de l'éducation en français dans le cadre de la nouvelle planification stratégique quinquennale de la Fédération (2015-2020).

La FNCSF offrira aussi la chance aux délégués d'approfondir leurs connaissances du Plan stratégique sur l'éducation en langue française. Ce plan est issu des discussions du Sommet sur l'éducation de 2005 et de celui de 2012. Il est le fruit de la collaboration d'organismes communautaires, des ministères de l'Éducation de 9 provinces et 3 territoires du Canada et du gouvernement fédéral.



Ce plan présente une vision de l'éducation en français en contexte minoritaire au Canada à travers quatre domaines prioritaires soient la petite enfance, la pédagogie/les apprentissages, la construction identitaire et l'immigration. Cette vision s'ancre dans les trois visées de l'école communautaire citoyenne (réussite, continuum dans les apprentissages et engagement social, culturel et communautaire).

Par ailleurs, ce congrès prendra fin avec une conférence sur l'importance du positionnement pour un organisme par **Gino LeBlanc**, conseiller principal au cabinet du recteur de l'Université de Moncton.

L'événement sera aussi l'occasion de remettre le prix Jean-Robert-Gauthier qui souligne l'apport d'un conseiller scolaire francophone ou Acadien à l'éducation en français en contexte minoritaire. Par ailleurs, les bourses Paul-Charbonneau, volet Éducation, seront décernées à trois finissants du secondaire qui se sont distingués par leur rendement scolaire, leur engagement communautaire et leur leadership.

*La Fédération nationale des conseils scolaires francophones est un organisme sans but lucratif qui représente 28 conseils et commissions scolaires francophones et acadiens partout au Canada. Ces conseils et commissions scolaires offrent des services éducatifs en français à plus de 150 000 élèves rassemblés dans près de 650 établissements scolaires. La FNCSF a pour mission de veiller, en collaboration avec ses partenaires, aux intérêts de son réseau de membres autonomes et des communautés francophones et acadiennes en situation minoritaire afin que tous contribuent à la vitalité et à la pérennité des écoles de langue française au Canada.*

**Renseignements : Valérie Morand, gestionnaire des communications, FNCSF**  
Tél. : (613) 744-3443 Cell. : (613) 327-2308 Courriel : vmorand.fnscf@bellnet.ca



[Cliquez sur l'image pour consulter le programme du congrès](#)